

## PRIORITÉS DE TRAVAIL 2016-2017

### JOLIETTE

- Évaluer la viabilité et, le cas échéant, déployer le CEFTA en tant que CCTT, en favorisant les projets de collaboration entre les entreprises et le Collège.
- Finaliser le projet de collaboration (TPQA) avec le Collège de Maisonneuve en vue d'une éventuelle première cohorte, notamment l'organisation logistique.
- Mettre en place une structure renouvelée de la direction du collège constituant de Joliette
- Assurer la mise en œuvre du nouveau plan d'aide à la réussite et du plan d'action 2015-2017.
- Revoir l'offre de services aux étudiants.
- Évaluer la pertinence et, le cas échéant, effectuer les démarches nécessaires à la bonification de notre carte de programmes.
- Assurer la mise en œuvre des priorités 2016-2017 identifiées au plan stratégique.
- Finaliser les démarches pour l'obtention d'un soutien financier pour le réaménagement nécessaire de certains programmes (ex. : génie civil) et espaces communs.
- Aménager les locaux au CISSS de Lanaudière pour répondre aux besoins du programme de soins infirmiers.
- Évaluer les besoins d'aménagements et produire un échéancier pour la mise en place d'une unité virtuelle de simulations pour le programme de soins infirmiers.

### L'ASSOMPTION

- Prendre les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre budgétaire annuel.
- Poursuivre les travaux d'agrandissement et de réaménagement du collège, incluant une clinique-école reliée pour le programme *Techniques d'orthèses visuelles*.
- Collaborer à l'aménagement d'une salle d'observation pour *Techniques d'éducation à l'enfance* dans la nouvelle installation du CPE La Cabotine, face au cégep.
- Soutenir l'ensemble des activités prévues au plan de développement des programmes
- Promouvoir les programmes en difficulté de recrutement.
- Promouvoir l'implantation de la clinique-école.
- Évaluer l'orientation du collège relative aux programmes DEC avec ordinateurs portables.
- Déterminer les actions en lien avec les axes de développement du Plan stratégique 2015-2019 et adopter le Plan de réussite institutionnel 2016-2019.
- Optimiser l'offre de service faite aux étudiants et aux étudiantes en situation de handicap.
- Développer l'autonomie financière du Centre d'expertise et d'accompagnement en innovation sociale (CERESO).

- Adopter le rapport d'évaluation du système d'assurance qualité (SAQ), amorcer sa mise en œuvre et poursuivre la mise à jour du système d'information des programmes (SIP).
- Réviser certaines politiques (PIGEP et Politique de valorisation de la langue).
- Consolider et accroître les partenariats avec les divers organismes afin d'assurer le rayonnement du cégep dans sa communauté.
- Poursuivre les démarches liées à la demande d'autorisation du programme Techniques d'intégration multimédia
- Préciser la vision institutionnelle du dossier « International »

## **TERREBONNE**

- Tout en étant proactif pour assurer l'évolution du collège, prendre les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre budgétaire.
- Adapter nos pratiques de gestion administratives, notamment pour le suivi des dépenses pour les activités à caractère pédagogique et de soutien aux étudiants en situation de handicap.
- Maintenir la mobilisation de la communauté collégiale autour de la mise en œuvre du Plan d'aide à la réussite 2015-2019, particulièrement en ce qui concerne la rétention et l'attraction des étudiants.
- Poursuivre les actions de reconnaissance et d'implantation du collège dans son milieu par des collaborations multiples avec la communauté lanauoise.
- Poursuivre les travaux afin de transmettre le rapport d'évaluation d'assurance-qualité à l'automne 2016 et préparer la visite de la CEEC à l'hiver 2017.
- Adapter l'environnement de travail et la qualité de vie par l'implantation de milieux stimulants pour tous dans le but de développer ou de maintenir le sentiment d'appartenance.
- Identifier les programmes en difficulté de recrutement et animer des groupes de travail afin d'identifier certaines pistes pour valoriser et promouvoir ces programmes.
- Valoriser notre carte programme afin que tous les jeunes de notre région aient un intérêt distinctif à poursuivre leurs études au Cégep à Terrebonne.
- Intégrer le nouveau programme de gestion de rendement pour le personnel de soutien et professionnel.
- Planifier la deuxième campagne majeure de financement de la Fondation du Cégep à Terrebonne.

## FORMATION CONTINUE

- Prendre les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre budgétaire annuel et dégager les marges de manœuvre nécessaires au développement de la Formation continue.
- Revoir l'offre de programme d'AEC tout en préconisant un meilleur arrimage avec les programmes offerts au régulier et en tenant compte de la liste nationale des priorités des AEC de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ces programmes prioritaires font l'objet à compter de 2016-2017 d'un facteur de majoration du financement en provenance du MEES.
- Poursuivre la consolidation des activités de la Formation continue en lien avec les actions découlant du Plan directeur élaboré à l'automne 2014 :
  - Dans le cadre des services aux entreprises, établir des partenariats avec le CCTT Inédi et les centres d'expertises et analyser les besoins de formation et de perfectionnement des individus, employés, employeurs de la région.
  - Arrimer davantage les services offerts aux étudiants avec le secteur régulier (aide à la réussite, services aux étudiants, SAIDE).
  - Analyser la possibilité d'offrir davantage de formation en ligne ou hybride.
- Soutenir le projet financé par le RCCFC avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Campbellton) « Transfert d'expertise en reconnaissance des acquis et en formation en ligne et en présentiel, portant sur la certification de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC) dans un but de mobilisation des travailleurs ».
- Assurer la mise en œuvre des priorités 2016-2017 identifiées au plan stratégique.
- Participer à la préparation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges.

## SIÈGE SOCIAL

### *Direction générale*

- Prendre les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre budgétaire annuel.
- Déposer le rapport d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité du CRL et des collèges constituants.
- Adopter la phase 2 du plan stratégique.
- Poursuivre la recherche d'efficacité dans la dispensation des services et des systèmes.
- Initier une révision de la mission et des valeurs du CRL.
- Faire les représentations nécessaires afin de faire reconnaître nos particularités comme région et come modèle d'organisation.
- S'associer à l'implantation du CRUL.

### ***Direction des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives***

- Mettre en application les nouvelles conventions collectives de travail.
- Mettre en œuvre le programme de gestion du rendement pour les catégories de personnel de soutien et professionnel.
- Poursuivre le développement et mettre en œuvre le programme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés.
- Implanter le système de gestion du processus d'embauche « CV Manager ».
- Poursuivre le développement et déployer l'Intranet pour les employés du CRL.
- Entreprendre les démarches pour concevoir l'image de marque du CRL.

### ***Direction des ressources financières***

- Implanter et consolider le nouveau système de gestion financière.
- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations des auditeurs externes
- Analyser le modèle de répartition budgétaire du CRL.

### ***Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information***

- Poursuivre le maintien des actifs mobiliers et immobiliers.
- Poursuivre les travaux d'agrandissement et de réaménagement au collège constituant de L'Assomption
- Implanter et supporter les nouveaux systèmes de gestion informatiques.
- Déployer un programme de gestion de prévention.